



BIG BANG
PÔLE DE RÉFÉRENCE
JAZZ EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

3 bis, place des Reines de Pologne,
BP 824, 58008 Nevers Cedex
Tél. 33(0)3 86 57 88 51
contact@bigbangjazz.com
bigbangjazz.com

« Big Bang »

D'Jazz Nevers/Pôle de référence jazz en Bourgogne Franche Comté

Recrute son-sa directeur-ice

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Big Bang est un projet porté par l'association **D'Jazz Nevers / Pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté**, née en 2023 de la fusion de D'Jazz Nevers et du Centre régional du jazz en Bourgogne Franche-Comté. La structure est financée par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Nevers Agglomération et le Conseil Départemental de la Nièvre, dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), courant actuellement sur la période 2024-2027.

D'Jazz Nevers/Pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un budget global de l'ordre de 850 000 euros. L'équipe permanente actuelle est composée de 6 salarié-e-s (un directeur, un administrateur à temps partiel, une chargée de production et d'administration, une chargée de l'action territoriale et de la communication, une chargée de l'action culturelle, des relations publiques et de la billetterie, une attachée à la communication). L'équipe est complétée par des technicien-ne-s intermittent-e-s, sous la responsabilité d'un régisseur général.

En tant que Pôle de référence jazz, Big Bang a pour ambition de dynamiser la filière jazz à l'échelle de plusieurs territoires : Nevers et son agglomération, la Nièvre et la région Bourgogne-Franche-Comté, tout en ayant un rayonnement et une visibilité à l'échelle nationale et internationale.

Tel que défini dans la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2024/2027, le projet artistique et culturel est articulé autour de trois grands axes :

Diffusion/Création/Production

> Diffusion dans le cadre du D'Jazz Nevers Festival, de la Saison Nevers/Cosne/Nièvre et à travers la mise en œuvre des dispositifs de soutien et d'accompagnement de musicien-ne-s en région et d'échanges interrégionaux.

> Création/Production dans le cadre du festival, mais aussi de résidences au Café Charbon à Nevers, et au sein d'un réseau régional de coproduction en Bourgogne-Franche-Comté.

Structuration territoriale en Bourgogne-Franche-Comté (au-delà de l'action de diffusion)

> Animation d'un réseau

> Information/Ressources

> Rencontres professionnelles

> Accompagnement et professionnalisation des acteur-ice-s / contrat de filière en lien avec l'autre réseau régional (la fema)

Éducation Artistique et Culturelle (à Nevers et dans la Nièvre)

> en direction des pratiques en amateur, du public scolaire et à travers des actions dans le champ social

PROFIL RECHERCHÉ

- Professionnel-le confirmé-e, expérimenté-e dans la direction de projets artistiques et culturels, pouvant témoigner d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le secteur du spectacle vivant.
- Excellente connaissance des esthétiques jazz dans leur diversité, et de leurs liens avec les autres expressions musicales (musique ancienne, baroque, classique, contemporaine, musiques actuelles).
- Excellente connaissance des réseaux professionnels régionaux, nationaux et internationaux.
- Compétence affirmée en termes d'animation d'équipe, d'administration et de rigueur budgétaire.
- Capacité à mobiliser des financements publics, professionnels et privés.

DESCRIPTION DU POSTE/MISSIONS

En qualité de directeur-ice artistique, il/elle aura la responsabilité de :

- Concevoir et élaborer la programmation artistique du festival (et de la saison)
- Soutenir des créations, également dans le cadre de coproductions
- Concevoir et définir (en concertation avec les acteurs concernés) l'ensemble des projets/actions relevant de l'action culturelle

En qualité de directeur-ice de « Big Bang » D'Jazz Nevers/Pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté, il/elle aura pour mission de :

- Conforter et consolider la structuration de la filière jazz en région, par la réalisation d'un nouveau cadre de référence en matière de coopération artistique et culturelle en lien étroit avec l'ensemble des acteurs/opérateurs régionaux et nationaux
- Susciter, accompagner des projets artistiques et culturels pour le réseau en région
- Impulser et développer des partenariats avec les structures labellisées du spectacle vivant en région, ainsi qu'avec les lieux intermédiaires.

Et de manière plus générale et dans le cadre de l'évolution du projet à partir de 2028 :

- Mobiliser l'ensemble des financements (publics, professionnels et privés) nécessaires à la mise en œuvre du projet dans sa globalité.
- Enrichir et faire évoluer le projet, tout en préservant son originalité et sa spécificité, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires publics, et en prenant part aux réflexions dans le cadre d'un SOLIMA (Schéma d'orientation et de développement des musiques actuelles) engagé dès 2027 par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la DRAC Bourgogne-Franche-Comté.
- Ancrer le projet sur le territoire, et proposer une vision stratégique pour le développement de la structure.
- Elaborer et proposer une nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs à compter de 2028.

CONDITIONS

CDI à temps plein ; rémunération base convention collective CCNEAC

Poste basé à Nevers

Permis B

Poste à pourvoir dès l'automne 2026

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidatures avec **lettre de motivation détaillée**, et accompagnées d'un **CV**, sont à adresser à l'attention du président de « Big Bang » D'Jazz Nevers/Pôle de référence jazz en Bourgogne-Franche-Comté, **uniquement par mail à : recrutement@bigbangjazz.com, au plus tard le 30 juin 2026.**

Les candidat-e-s présélectionné-e-s par un jury seront invité-e-s à rédiger une note d'intention/projet détaillé, accompagnée de projections budgétaires.

Des documents (Convention pluriannuelle d'objectifs, projet artistique et culturel en cours, bilans d'activités, etc.) seront transmis aux candidat-e-s présélectionné-e-s.

Le jury recevra les candidats en septembre 2026.